

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE L'ESSONNE

VILLE DE PARAY-VIEILLE-POSTE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Séance ordinaire du 2 avril 2024

L'an deux mille vingt quatre, le deux avril, à 16 heures 00, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Paray-Vieille-Poste, légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Françoise DODDI-POUYET.

Nombre de membres du Conseil d'Administration en exercice	11
Présents	7
Pouvoirs	2
Votants	9

Présents :

Françoise DODDI-POUYET, Michèle PRIEUR, Carole OUVRARD, Claudette SERGENT, Colette BENOIST, Bernard PINGUET, Claude LABBE

Absent(s) excusé(s) et représenté(s) :

Nathalie LALLIER a donné pouvoir à Françoise DODDI-POUYET, Marie-Noëlle LE BEUZ a donné pouvoir à Michèle PRIEUR

Absent(s) excusé(s) :

Catherine REYT, Peggy PERROCHON

Secrétaire de séance : Leslie VEFFOND

DELIBERATION N° DEL_2024_007

OBJET: SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2024

Madame Françoise DODDI-POUYET, Vice-Présidente du CCAS, expose,

Pour l'année 2024, l'analyse des demandes de subventions des associations a conduit aux propositions suivantes :

PROPOSITIONS OEUVRES SOCIALES – SANTE PUBLIQUE

ANIM' ACTIONS CHARAINTRU	1 200,00 €
HYGIE	8 400,00 €
TOTAL	9 600,00 €

PROPOSITIONS SENIORS

UNRPA	4 000,00 €
TOTAL	4 000,00 €

Le Conseil d'Administration du CCAS ayant entendu l'exposé de Madame Françoise DODDI-POUYET,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU les demandes de subventions formulées par les associations pour l'exercice 2024,

CONSIDÉRANT que l'obtention de subventions est nécessaire aux associations pour mener à bien leur activité.

Après avoir délibéré **à l'unanimité**,

DECIDE d'accorder les subventions aux associations au titre de l'année 2024, telles que proposées par la Présidente.

Les crédits nécessaires au paiement de la dépense figureront au Budget Primitif 2024, nature 65748.

Fait et délibéré à Paray-Vieille-Poste, le 2 avril 2024.

Pour extrait conforme,

La Présidente,

Nathalie Lallier.